



DIRECTION DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE
INDUSTRIE

SOUS-DIRECTION DE LA MÉTROLOGIE

20, AVENUE DE SEGUR
F-75353 PARIS 07 SP

Décision d'approbation de modèles n° 01.00.311.001.1 du 13 février 2001

Mesures de capacité en étain M.R.S. (précision courante)

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988, modifié par le décret n° 96-441 du 22 mai 1996, relatif au contrôle des instruments de mesure, et du décret n° 46-25 du 2 janvier 1946 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : mesures de capacité pour liquides.

FABRICANT :

THAI PRESENT Co., Ltd., 101/48 Navanakorn Industrial Estate, Phaholyothin Road,
Pathumthani 12120 (THAÏLANDE).

DEMANDEUR :

M.R.S. S.A. (Maison - Rose - Signature), Z.I. rue de Champfleur, BP 50037,
49180 SAINT BARTHÉLÉMY D'ANJOU CEDEX (France).

OBJET :

La présente décision transfère à la société précitée le bénéfice de l'approbation de modèle accordée à la société L'ÉTAÏN À LA ROSE par la décision n° 87.1.01.311.1.3 du 10 juillet 1987 ⁽¹⁾ relative aux mesures de capacité en étain fabriquées par la société THAI PRESENT Co., Ltd.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques de ces modèles sont identiques à celles des modèles approuvés par la décision précitée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

- indication de la capacité nominale aux 2/3 de la hauteur à partir du bas de la mesure;
- marque E 49 du demandeur apposée sur le fond de la mesure.

DEPOT DE MODELE :

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA.19-172, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de la région PAYS DE LA LOIRE et chez le demandeur.

VALIDITE :

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le secrétaire d'État et par délégation,
le directeur de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie,

J.J. DUMONT

⁽¹⁾ Revue de Métrologie, juillet 1987, page 795